

Flash

nouvelles de l'ica



N° 31 JANVIER 2016

- ▶ Quelques réflexions du pays hôte sur la conférence de Reykjavík
- ▶ « Ne brûlez pas vos documents ! »
- ▶ Les archives et l'erreur judiciaire
- ▶ Documents et archives à l'ère de la transparence gouvernementale
- ▶ Coopération et transparence en Amérique latine
- ▶ Conservation des documents numériques pour une gestion et une réutilisation durables des données
- ▶ Conférence annuelle : la vision d'un nouveau professionnel
- ▶ Archivistes et gestionnaires de documents, ambassadeurs du changement
- ▶ Le programme nouveaux professionnels
- ▶ Premières impressions sur l'ICA
- ▶ La Stratégie pour l'Afrique adoptée à Reykjavík
- ▶ Groupe d'experts sur le records management
- ▶ Congrès international de l'ICA à Séoul
- ▶ Réunion PERSIST lors de la conférence
- ▶ Conseils de lecture

Reykjavík 2015 : percée capitale

Une avancée majeure pour l'ICA

Je suis profondément reconnaissant envers Eiríkur Guðmundsson et son équipe des Archives nationales d'Islande pour leur professionnalisme exemplaire concernant la préparation de la conférence annuelle à Reykjavík. Pour la troisième année consécutive, la conférence annuelle a été un grand succès, justifiant une fois encore les efforts réalisés au cours des années pour accroître la participation de tous les membres de notre organisation.

Je me risque à dire qu'à Reykjavík l'ICA a franchi une nouvelle étape par rapport aux deux précédentes conférences. Avec l'intervention de John Hocking (qui occupe le poste de secrétaire général adjoint aux Nations unies) pour le discours de clôture, l'ICA a également réussi à établir des liens avec un décideur de haut niveau de l'une des organisations internationales les plus puissantes au monde. Comme nous avons pu le constater au fur et à mesure de son discours, il est évident que John Hocking possède le don précieux de pouvoir souligner l'importance d'une gestion efficace des archives et des documents avec une clarté et une éloquence que beaucoup de professionnels des archives trouveront difficile à égaler. Le fait que John Hocking, depuis son poste haut-placé, soit devenu un défenseur aussi persuasif de notre cause prend énormément d'importance, en particulier au moment où l'ICA cherche à mettre en œuvre sa stratégie pour l'Afrique et y renforcer son réseau sur les cinq prochaines années à venir.

Dans un autre article de ce numéro, Dzhevid Mahmud, l'un de nos prometteurs nouveaux professionnels (un groupe qui prend de plus en plus ampleur sous la direction éclairée de Cécile Fabris) énonce les points clefs soulevés par John Hocking lors de son discours, et

cela mérite une lecture attentive. Je ne vais donc pas reprendre ces points ici.

Il est maintenant temps pour l'ICA d'évaluer les implications de cette avancée majeure afin d'en bénéficier un maximum. Le regretté Tony Newton a manifestement joué un rôle clef dans le développement des réflexions de John Hocking sur les archives. On peut en tirer la conclusion évidente que les archivistes devraient se concentrer davantage encore sur le développement de leurs compétences en communication et de leurs bonnes relations professionnelles avec les cadres supérieurs. Cela ne sert à rien de citer l'une de nos phrases théoriques favorites en archivistique d'une manière quelque peu dogmatique, et d'espérer ensuite obtenir toutes les ressources que nous demandons. Nous devons nous battre pour notre cause, mais d'une manière plus sophistiquée. Le rôle des archives doit toujours être en phase avec les objectifs de l'organisation ou de l'entreprise, plutôt qu'être présenté comme une charge pénible. En effet, sans gestion efficace des archives, les aptitudes d'une organisation à atteindre ses principaux objectifs ont de grandes chances d'être amoindries.

Bien sûr le message selon lequel les archivistes peuvent évoluer des coulisses à la scène est formidablement encourageant. John Hocking a sans nul doute concrétisé son homélie en promouvant sa directrice des archives, Elizabeth Emmerson, au premier rang. À un moment où les hautes fonctions en archivistique semblent hors de portée des archivistes professionnels dans la plupart des pays, cela devrait nous redonner une confiance et une détermination renouvelées que nous aussi pouvons atteindre les plus hautes sphères de nos organisations, tant que

nous prêtons attention aux conseils avisés de John Hocking et des autres décideurs influents qui nous veulent du bien.

Nous espérons sincèrement que la relation que l'ICA a établie avec le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux des Nations unies se renforcera davantage. Inspirés par cet exemple, nous devrions chercher activement d'autres organismes internationaux qui pourraient entendre notre message : des archives gérées de manière responsable améliorent l'efficacité et la responsabilité. Nous devrions peut-être être plus aventureux et sortir de notre zone de confort traditionnelle pour approcher des organisations internationales majeures proactives, qui seraient heureuses de travailler avec nous une fois que nous leur aurions expliqué – en mettant de côté notre jargon professionnel – qui est l'ICA et quelle sont ses responsabilités.

C'est une période très stimulante d'activité à l'ICA, et les forces en faveur d'un changement positif ont rarement été aussi solides dans notre organisation. Nous devrions ignorer les préoccupations internes qui ont dominé nos réflexions pendant de nombreuses années, et devenir une organisation réellement tournée vers l'extérieur, réalisant des partenariats imaginatifs avec une variété d'organismes internationaux dans le but de transmettre les messages clefs sur les archives aux décideurs et au grand public. L'équipe renouvelée du Secrétariat est prête à jouer un rôle à part entière dans ce processus de transformation organisationnelle.



David Leitch
Secrétaire général
de l'ICA
leitch@ica.org

Flash

Éditeur : Conseil international des archives (ICA)

Directeur de publication : David A. Leitch

Le Conseil international des archives (ICA)

a pour mission de promouvoir les archives par le biais de la coopération internationale. En conservant la trace des activités humaines, les archives constituent le fondement des droits des individus et des États ; elles sont donc essentielles pour la démocratie et la bonne gouvernance. En promouvant le développement des archives, l'ICA travaille à la protection et à la valorisation de la mémoire de l'humanité.

Flash donne des informations sur les activités de l'ICA et met en valeur les dernières réalisations en matière d'archives. *Flash* vient compléter la réflexion plus approfondie, les comptes rendus et les débats publiés dans *Comma*. *Flash* paraît deux fois par an et est distribué aux membres de l'ICA. La revue peut être reproduite ou traduite, en tout ou partie, sous réserve que soit mentionnée la source d'origine. Le sommaire du dernier *Flash* a été bouclé le 4 janvier 2016.

Tous nos remerciements aux volontaires notamment Céline Fernandez pour la traduction des articles de ce numéro. N'hésitez pas à nous aider, juste pour une heure tous les six mois ! Crédits photos : Christine Trembleau, Archives nationales de l'Islande, Gunnar Sverrisson.

ICA

60, rue des Francs-Bourgeois

75003 Paris, France

T : +33 14027 6306

F : +33 14272 2065

E : ica@ica.org

I : www.ica.org

Graphisme : Raphaël Meyssan

T : +33 6 20 49 12 15

E : raphael@meyssan.net

I : www.editorial-design.org

ISSN : 1728-533X. Dépôt légal à parution.

UN TOUR DU MONDE DE L'ICA

Reykjavik, Islande Première réunion du groupe d'experts sur le records management, septembre 2015

ARTICLE PAGE 19

Paris, France Collaboration étroite entre l'Unesco et l'ICA sur « Memory of the World », juin 2015

À LIRE SUR ICA.ORG

Séoul, Corée du Sud Congrès international du Conseil international des archives, septembre 2016

ARTICLE PAGE 20

Amérique Latine Coopération et transparence : projet de développement de l'accès public aux archives

ARTICLE PAGE 9

Yaoundé, Cameroun Mission du groupe de travail de la Stratégie pour l'Afrique, décembre 2015

ARTICLE PAGE 17

Singapour Symposium technique conjoint « Collections audiovisuelles durables grâce à la collaboration », mars 2016

À LIRE SUR ICA.ORG



Quelques réflexions du pays hôte sur la conférence de Reykjavík

La troisième conférence annuelle de l'ICA s'est tenue à Reykjavík, en Islande, les 28 et 29 septembre 2015. C'est à la fin du mois de juillet 2014 que les Archives nationales d'Islande ont reçu la nouvelle de l'acceptation de leur candidature par l'ICA pour organiser la conférence annuelle de 2015. Le temps pour organiser cette conférence internationale a donc été relativement court.

Un comité local a rapidement été formé avec les représentants des Archives nationales d'Islande, les Archives municipales de Reykjavík, l'Université d'Islande et l'Alþingi, le Parlement islandais. Le comité local a aidé les hôtes à organiser la conférence. Un comité du programme a également été formé avec des archivistes professionnels du monde entier,

et a eu pour tâche de décider du thème de la conférence, de l'appel à communications et de l'examen des propositions reçues. Toutes ces personnes, accompagnées de l'organisateur professionnel de l'événement, CP Reykjavík, et du secrétariat de l'ICA, ont fait de cette conférence un vrai succès.

L'envoi de résumés a été un peu lent les premières semaines, après la publication de l'appel à communications. Mais les soumissions ont afflué la dernière semaine et nous en avons reçu 181 au total, toutes de très haut niveau. Il s'est passé la même chose avec les inscriptions, qui ont d'abord commencé doucement ; l'objectif fixé à 400-500 personnes semblait alors bien loin. Mais comme auparavant, les chiffres ont grimpé les dernières semaines pour arriver à un résultat de plus de 500 participants à la conférence de Reykjavík.

Les participants à la conférence allaient être choyés. Le thème de la conférence était : «Archives : Preuves, Sécurité et Droits civiques. Sécurisation, disponibilité et fiabilité de l'information.» Il y a eu en tout 74 conférenciers et 22 sessions. Les conférenciers d'honneur ont aussi suscité l'attention. Guðni Th. Jóhannesson, professeur d'histoire à l'Université d'Islande, a remplacé Kári Stefánsson qui n'a pas pu faire son discours d'introduction. Guðni a raconté une histoire personnelle relative aux sources, à l'accès et aux archives. Gísli Guðjónsson, professeur émérite de psychologie judiciaire au King's College de Londres, était le conférencier d'honneur du deuxième jour de la conférence. Il a parlé de l'importance des informations archivées dans les cas d'erreurs judiciaires ;

Gísli a une longue expérience d'affaires de ce genre, telles que les quatre de Guildford ou les six de Birmingham.

Un discours d'honneur supplémentaire, en quelque sorte, a été donné par John Hocking, secrétaire général adjoint des Nations unies. Il a parlé du rôle accru des archives dans nos sociétés modernes, résultat notamment des technologies de l'information. Un moment mémorable de cette session de clôture, présidée par John Hocking, a été l'analyse en direct, chaleureuse et honnête de la conférence par les nouveaux professionnels (voir page 14). Le programme social a été apprécié, et la réception à la Harpa, salle de concerts et de conférences, en a été le point culminant. Un grand nombre de participants a pris le temps de visiter Reykjavík et ses environs, pour voir les grands Geysir, Thingvellir et Gullfoss dans le sud de l'Islande.

La troisième conférence annuelle de l'ICA a rapproché les archivistes professionnels, venus du monde entier, les uns des autres, que ce soit professionnellement et personnellement. C'est un bon résultat. L'idée d'une conférence annuelle a prouvé son efficacité. 96 % des représentants ont répondu «oui» à la question : «En vous basant sur votre expérience de l'ICA 2015 à Reykjavík, assisterez-vous aux futures conférences de l'ICA ?»

Bonne chance à l'ICA pour ses prochaines conférences !



Eiríkur Guðmundsson
Directeur général
des Archives nationales
d'Islande
eirikur@skjalasafn.is

STATISTIQUES

Informations générales

Inscriptions	512
Nationalités	79
Étudiants	0
Jours de conférence	2
Jours d'activité connexes	2

Contenu scientifique

Conférenciers d'honneur	2
Total des conférenciers/présentations	74
Sessions	22
Papiers reçus	181
Langues des articles	2
Nationalité des conférenciers	24

Activités connexes

Réunions de l'ICA	25
Ateliers	8
Inscriptions aux ateliers	56

Organisation et gestion

Sponsors	3
Exposants	7
Autres soutiens	1
Comité du Programme (membres)	23
Comité local (membres)	11
Présidences des sessions	19

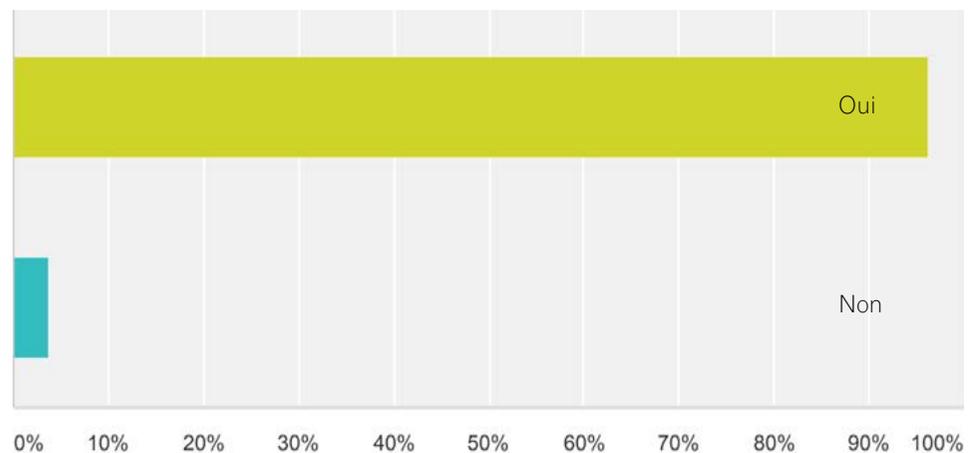
Internet et réseaux sociaux

Tweets sur Twitter utilisant #icareykjavik2015	~ 3000
--	--------

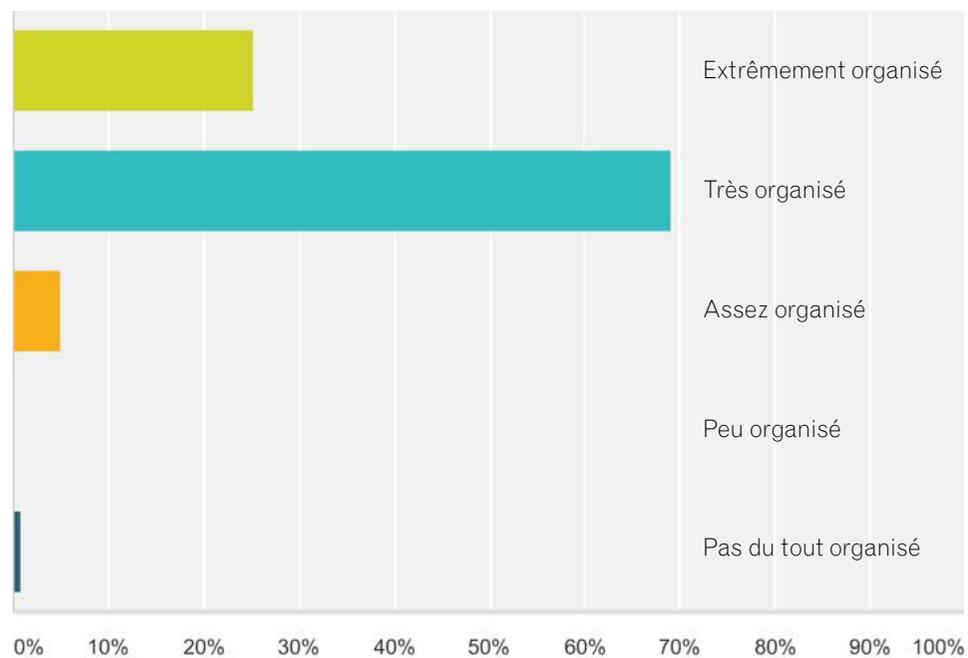


David Fricker et Eiríkur Guðmundsson.

SUR LA BASE DE VOTRE EXPÉRIENCE DE REYKJAVÍK,
ATTENDREZ-VOUS LES PROCHAINES CONFÉRENCES DE L'ICA ?



COMMENT L'ÉVÉNEMENT ÉTAIT-IL ORGANISÉ ?



ÉVALUATION DÉTAILLÉE

D'accord et totalement d'accord

La conférence a répondu à vos attentes	87,3 %	
Les sujets de la conférence étaient intéressants	87,4 %	
Les sessions parallèles proposées étaient intéressantes	81,7 %	
Les infrastructures étaient adaptées du point de vue du confort	90,8 %	
Les infrastructures étaient adaptées du point de vue de l'acoustique	88,9 %	
Les infrastructures étaient adaptées du point de vue du matériel	88 %	
Les informations diffusées avant la conférence étaient pertinentes	78,8 %	
L'organisation au cours de la conférence était optimale	87 %	
La durée de la conférence était adéquate	81,2 %	
La répartition du temps (les horaires) était correcte	83,9 %	
La traduction simultanée était satisfaisante	60,5 %	
Le service de restauration était satisfaisant	89,6 %	

« Ne brûlez pas vos documents ! »

Sources, accès et archives : une histoire personnelle

Le lundi 28 septembre, près de 300 personnes représentant presque 40 pays se sont retrouvées à l'hôtel Hilton Nordica de Reykjavík, en Islande, pour écouter le discours d'ouverture de la troisième conférence annuelle de l'ICA. Le conférencier annoncé, Kári Stefánsson, étant malheureusement indisposé à la dernière minute c'est le D^r Guðni Th. Jóhannesson, professeur d'histoire associé à l'Université d'Islande, qui a aimablement accepté de le remplacer. La plupart des archivistes professionnels présents venaient de loin, certains avaient déjà participé aux ateliers de la veille, et la salle était pleine d'une anticipation palpable alors que la conférence, avec son programme varié et thématique, était sur le point de commencer. Personne n'a été déçu par le D^r Jóhannesson : il a donné un discours engageant qui, tout en traitant d'un sujet très sérieux, a également provoqué de fréquents éclats de rires dans l'assemblée. Lors de son discours, intitulé « Sources, accès et archives – une histoire personnelle », le D^r Jóhannesson nous a emmenés en voyage à travers ses recherches, sur le thème des écoutes téléphoniques et autres surveillances des associations et intellectuels de gauche en Islande durant les Guerres de la morue. Fréquemment invité par les médias pour commenter l'Histoire et les affaires actuelles de l'Islande, sa présentation avait une forte connexion avec le thème de la conférence – « Archives : preuves, sécurité et droits civils ». Il a, grâce à sa présentation, mis l'Islande, notre pays hôte, sous les feux des projecteurs. Dans la mesure où ses recherches l'ont

emmené notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis, son discours revêtait également une dimension internationale.

Le D^r Jóhannesson a résumé ses recherches en décrivant les moments d'inspiration quand il trouvait de nouvelles informations, jusqu'ici inconnues ou inexplorées, sur l'état de surveillance en Islande durant les Guerres de la morue. Pendant qu'il effectuait ses recherches aux Archives nationales du Royaume-Uni – dans le cadre de sa thèse sur le secteur de la pêche – il est tombé sur un rapport qui mentionnait les écoutes téléphoniques des activistes de gauche en Islande. Quelque temps plus tard, alors qu'il effectuait des recherches dans les archives aux États-Unis, il découvrit un autre rapport, daté de 1956, qui mentionnait la mise sur écoute, le fichage détaillé et d'autres méthodes de surveillance d'État. Ses recherches sur la question étaient contrariées parce que si certaines parties du document étaient accessibles, le reste avait été expurgé par l'institution. En suivant un processus de révision, dix ans après sa première consultation des documents, les documents lui étaient toujours amenés sans changement réel apporté aux parties censurées, et ses recherches étaient donc paralysées.

De retour en Islande, il a essayé d'autres méthodes, comme interroger des personnes qui pourraient avoir connaissance des méthodes de surveillance téléphonique ; mais on lui répétait toujours qu'« il n'y avait jamais eu de surveillance d'État ici ! » ; cette méthode s'est révélée aussi infructueuse que la précédente. Une soudaine avancée eut lieu en 2005, quand les dossiers des tribunaux contenant des informations cruciales pour ses

recherches ont été déménagés aux archives. Le D^r Jóhannesson put alors avoir un accès exclusif aux dossiers de police sur les surveillances téléphoniques, à la condition qu'il ne divulgue aucun nom. Il découvrit huit cas de surveillance et ses recherches ont abouti à un article intitulé « Surveillance téléphonique durant les Guerres de la morue en Islande », qui a initié un débat public sur les questions de sécurité de l'État et d'autorité nationale *versus* libertés personnelles des individus. Le discours du D^r Jóhannesson a ainsi souligné quelques sujets d'actualité : la pertinence continue des recherches archivistiques pour les discussions non seulement sur les questions historiques, mais aussi sur les questions sociales récurrentes comme l'équilibre entre les droits de l'homme et la sécurité de l'État. Il était intéressant d'entendre le scandale que son article avait causé en Islande – et pourtant voilà une autre preuve du fait que les archives ne sont pas juste des magasins statiques et poussiéreux remplis de documents à demi oubliés, mais des dépôts d'informations qui peuvent contester les récits historiques existants, provoquer des débats publics, et servir de tremplin pour discuter de la compréhension du public sur les systèmes sociaux et politiques dans lesquels nous vivons.

Alors que le D^r Jóhannesson expliquait sa lutte pour accéder aux documents – ayant d'abord essuyé un refus, puis ayant pu y avoir accès moyennant certaines restrictions – il se demandait si certaines politiques d'accès n'avaient pas échoué ou étaient défectueuses. En discutant de la raison pour laquelle il avait eu la permission de lire les documents – parce qu'il effectuait des recherches universitaires



– il a souligné que les questions d'accès étaient sujettes à controverse non seulement parmi les archivistes mais aussi parmi le public : et pas seulement sur qui a accès aux documents conservés dans nos archives mais quand, comment et pourquoi ? Les Islandais, nous a-t-il dit, ont une manière intéressante d'exprimer certaines complexités ; par exemple un seul mot, « heimild », véhicule en même temps les idées d'accès et de privilèges. Le D^r Jóhannesson a terminé son fascinant discours avec deux remarques, qui ont toutes deux suscité les applaudissements chaleureux des archivistes professionnels réunis. Il a souligné que les archives comptent car elles gardent et permettent l'accès aux « histoires qui comptent ». Et pour finir le D^r Jóhannesson nous a rappelé : « gardez vos documents : ne les jetez pas dans un tonneau pour les brûler ! »



Marta Lomza
mlomza@gmail.com

Les archives et l'erreur judiciaire

Gísli Guðjónsson était le conférencier d'honneur du 29 septembre, deuxième jour de la conférence de Reykjavík. Professeur émérite de psychologie judiciaire à l'Institut de psychiatrie du King's College à Londres et professeur de psychologie à l'Université de Reykjavík, il a été nommé commandeur de l'ordre de l'Empire britannique en 2011.

Sa présentation s'intitulait «L'importance des informations archivées dans les cas d'erreurs judiciaires» et démontrait, à travers plusieurs cas concrets, l'importance fondamentale de la conservation et de l'utilisation des documents d'archives dans le cadre du traitement d'affaires judiciaires.

Des condamnations injustifiées se produisent assez fréquemment ; par exemple depuis 1989 aux États-Unis 330 disculpations ont eu lieu grâce à des analyses d'ADN. Les personnes injustement accusées ont passé en moyenne 14 ans en prison avant que leur culpabilité ne soit infirmée et leur condamnation annulée. Ces résultats d'analyses d'ADN dépendent des preuves recueillies sur les scènes de crime et archivées par la suite. Mais les disculpations obtenues grâce aux analyses d'ADN ne représentent qu'une petite partie des erreurs judiciaires, et en Angleterre les affaires qui passent devant la cour d'appel dépendent souvent beaucoup d'autres preuves archivées. Ces pièces sont parfois passées sous silence ou non utilisées lors du procès, pour diverses raisons.

Malheureusement, il arrive également que des éléments disculpatoires (tels que des preuves d'alibi, des témoignages, ou encore des rapports médicaux) «disparaissent» ou soient détruits.

Sachant que les archives peuvent représenter «la solution miracle» en faveur de la

révision d'une affaire judiciaire, il faut aller à «la pêche aux documents». Surtout qu'il est très important de pouvoir étudier l'affaire dans son ensemble, notamment d'un point de vue psychologique. On retient une certaine similarité entre la démarche d'enquête et la démarche archivistique: l'importance de la contextualisation.

Le contexte est déterminant: les antécédents et l'historique, les conditions de la garde à vue et des interrogatoires, l'état de santé et la personnalité de l'accusé, ainsi que le soutien (moral ou légal) qu'il peut recevoir. Pour cela, il faut pouvoir avoir accès à la grande diversité de documents et de matériel liés à l'affaire.

Dans les affaires citées en exemple par Gísli Guðjónsson (l'affaire Thomas Quick, les Quatre de Guildford, les Six de Birmingham, l'affaire de Guðmundur et Geirfinnur), les documents étudiés ont soit prouvé qu'une injustice avait été commise soit remis en question le verdict initial.

Dans l'affaire des Quatre de Guildford et des Six de Birmingham notamment, la police avait obtenu les aveux des accusés; mais un examen approfondi et des recherches poussées dans les documents d'archives ont permis de mettre à jour de sérieuses irrégularités et les condamnés ont pu être acquittés une fois leur innocence prouvée. De faux aveux acquis sous la contrainte ou la violence aboutissent éventuellement à de fausses accusations. Dans l'affaire de la disparition de Guðmundur et Geirfinnur, deux des accusés ont tenu des journaux intimes lors de leur détention. Ces documents, qui font généralement partie des pièces «disparues» ou détruites, ont pu être retrouvés et étudiés par Gísli Guðjónsson lui-même, qui a ainsi pu mettre à jour les irrégularités de l'enquête.



Gísli Guðjónsson.

Gísli Guðjónsson a insisté sur l'importance capitale des archives dans le cadre de la résolution d'affaires judiciaires, d'où la nécessité de conserver ce matériel en lieu sûr, à l'abri de toute détérioration ou altération; la question serait désormais de savoir comment les archivistes pourraient se positionner pour s'assurer que les indices fondamentaux soient préservés et accessibles, pour le bien-fondé de l'enquête.



Céline Fernandez

celaeno.bafer@yahoo.fr

«Il y a une similarité entre la démarche d'enquête et la démarche archivistique: l'importance de la contextualisation.»

Documents et archives à l'ère de la transparence gouvernementale

Leçons tirées d'Hillary

En tant que nouvelle professionnelle travaillant dans la gestion de l'information et des documents, j'ai trouvé que la séance de Jason R. Baron, « Leçons tirées d'Hillary », soulignait de la meilleure façon qui soit l'importance que revêt la bonne gestion des archives au sein du thème général de la conférence annuelle. Jason R. Baron, ancien directeur du contentieux aux Archives nationales des États-Unis, a su éclairer ce qui aurait pu être un sujet austère avec des anecdotes, conseils et données très diversifiés. J. R. Baron a commencé en rappelant la réglementation relative aux courriels en vigueur au sein du gouvernement des États-Unis. Depuis 2014, les représentants du gouvernement utilisant des systèmes non-gouvernementaux doivent mettre en copie ou transférer leurs courriels sous 20 jours, mais lorsque Clinton était au pouvoir il n'y avait pas de date butoir. Alors que la mise à jour de la réglementation date de l'année dernière, l'un des points positifs depuis le scandale des courriels d'Hillary Clinton commencé en mars est une prise de conscience du public : une histoire relative à la tenue des archives est maintenant dans les informations 24h/24 ! Le problème des archives de courriels est devenu bien connu, en devenant

un moment important dans notre profession. Les leçons auxquelles faisait référence le titre de la séance étaient directement liées aux problèmes que les archivistes doivent résoudre face aux nouvelles politiques. Parmi ces leçons on retient : que les informations commerciales seront stockées plus souvent sur des périphériques ; que les courriels et le traitement de texte basés sur Internet vont augmenter ; que supprimer l'information ne signifie pas toujours qu'elle est irrécupérable ; et que les utilisateurs sont débordés par les méthodes classiques de recueil des documents. Ensuite, J. R. Baron a expliqué pourquoi les méthodes traditionnelles ont échoué, la raison la plus importante étant que les utilisateurs devaient volontairement décider quand « glisser-déposer » les documents dans un logiciel de gestion. Son appel à de nouvelles méthodes est étroitement lié au thème de la conférence « Archives : preuves, sécurité et droits civiques » parce que les archives ne peuvent soutenir un gouvernement transparent si leur collecte repose sur le choix personnel de milliers d'individus.

Aux États-Unis, la *Directive de la Gestion des documents présidentiels* établit les normes auxquelles les agences du gouvernement doivent répondre avant une certaine date. Par exemple, pour que les agences arrêtent d'imprimer les courriels pour la conservation archivistique, les courriels doivent être gérés électroniquement avant fin 2016. J. R. Baron recommande la méthode « Capstone » de l'Administration nationale des Archives et Documents, où les décisions relatives au

stockage permanent des courriels sont basées sur le rôle et l'ancienneté de leurs créateurs. Quelques points culminants de la longue « liste de souhaits pour la gestion de documents » de J. R. Baron était d'avoir un bouton permettant d'enlever tout le travail d'archivage supplémentaire aux utilisateurs. Alors que cela pourrait entraîner beaucoup trop d'entrées aux archives, il voulait l'équivalent de « méthodes d'examen en bloc » dans l'espace numérique pour que les documents soient regroupés ensemble et que les actions de publication soient effectuées en masse. En ce qui concerne la publication, il y aurait besoin d'une nouvelle technologie de recherche concentrée sur l'utilisateur pour donner un sens à l'énorme masse de données que nous collectons.

J'étais très impressionnée par le nombre de sujets abordés en si peu de temps. À la fin de la session j'avais une meilleure idée de la raison pour laquelle, en tant que professionnels, nous avons besoin de discuter les méthodes traditionnelles du SAE et pourquoi nous avons besoin d'exploiter la technologie pour nous aider dans cette tâche. Jason R. Baron pense que la technologie inventive rendra la future conservation des documents réalisable, notamment parce que les individus se fatiguent et peuvent être inconscients, tandis que les algorithmes ne dorment jamais !



Kate Watson

kswatson351@hotmail.com

« Jason R. Baron a expliqué pourquoi les méthodes traditionnelles ont échoué. Les archives ne peuvent soutenir un gouvernement transparent si leur collecte repose sur le choix personnel de milliers d'individus. »

Paulette Dozois, Helen Walker, Jason R. Baron.



Coopération et transparence en Amérique latine

Le modèle de gestion d'archives et de documents pour la transparence et l'accès au réseau public d'information

Ces dernières années l'Amérique latine a fait partie de la vague internationale d'introduction d'une législation relative à la transparence. Cela a grandement aidé le public à prendre conscience de l'importance des archives comme preuves des actions et décisions prises par les responsables. Il y a toutefois toujours beaucoup de travail à faire dans ce domaine, particulièrement en ce qui concerne les méthodes de gestion de documents, qui peuvent garantir une exécution efficace de ces lois.

Beatriz Franco Espiño, de la sous-direction générale des Archives d'État d'Espagne, nous en a présenté un bon exemple pendant la séance «Relations entre les droits de l'Homme et la gestion de documents». Lors de sa présentation, elle a partagé son expérience de travail sur la *Red de Transparencia y Acceso a la Información* (Réseau de transparence et d'accès à l'information – RTA), une initiative internationale de collaboration pour le développement et la mise en œuvre d'un modèle de gestion d'archives et de documents.

Le projet – soutenu par la Commission européenne à travers le programme EUROsociAL – a pour objectif le développement et l'application d'un cadre théorique qui faciliterait la compréhension et la mise en œuvre uniforme d'un système de gestion de documents par différentes organisations. Comme Beatriz l'expliquait, le travail a été entrepris sous le couvert du principe que de meilleurs systèmes de gestion de documents seront non seulement profitables aux fonctionnaires travaillant dans les différentes agences du gouvernement, mais également aux citoyens eux-mêmes, qui auront un meilleur accès aux informations publiques.

Le modèle a été créé lors de la première partie du projet, qui s'est déroulée entre mars et décembre 2014. Il comporte environ 1 000 pages et est composé d'un document-cadre comprenant des guides de mise en œuvre, des directives et des annexes. Aux côtés du développement de ce modèle,

la première partie du projet comprend aussi l'identification des meilleures pratiques dans la littérature; la mise en place de sondages dans dix pays latino-américains; et l'organisation d'ateliers en Colombie, au Pérou, au Chili, en Équateur et au Brésil. La seconde phase, qui est actuellement en cours, comprend des activités de formation et de diffusion, des projets pour l'amélioration et la mise à jour du cadre normatif sur la législation archivistique dans les pays où le modèle sera mis en œuvre, et surtout le développement de projets pilotes.

Après la présentation, des questions comme le rôle crucial de la législation archivistique pour une mise en œuvre efficace du modèle et la législation relative à la transparence en général ont été abordées. Comme la conférencière l'a souligné, la législation peut parfois être plus forts, agissant telle une barrière à la mise en œuvre du modèle. Toutefois, malgré tous les défis auxquels le projet est confronté, Beatriz Franco a maintenu que, même si le succès de ce projet dépendra de la mise en œuvre du modèle dans les différentes institutions, la collaboration actuelle des dix pays peut être considérée comme une grande réussite. Le modèle est [disponible en ligne](#).



Valentina Rojas

valerojasrojo@gmail.com

«Le projet a pour objectif le développement et l'application d'un cadre théorique qui faciliterait la compréhension et la mise en œuvre uniforme d'un système de gestion de documents par différentes organisations.»



Beatriz Franco Espiño.

Conservation des documents numériques pour une gestion et une réutilisation durables des données



Tarvo Kärberg, Kari Smith, Alain Dubois, Malcolm Todd, Alex Thirifays.

J'opportunité d'assister à cette séance m'a permis de m'interroger sur des questions d'informations, de préservation et d'accès numériques qu'il me sera par la suite possible d'utiliser dans mon travail et mes recherches universitaires. Il est clair que l'environnement numérique, et particulièrement le modèle de gestion de conservation des documents, requiert une analyse compréhensive des besoins et la mise

en œuvre d'un certain nombre de fonctions qui assurent la durabilité et la réutilisation des archives à travers le temps.

Kari Smith, la présidente de cette session, a insisté sur le fait que nous, en tant que professionnels engagés, devrions avoir la facilité d'identifier et de structurer les métadonnées afin que cela devienne la clef des différents systèmes de gestion de documents que nous utilisons quotidiennement. La réutilisation des informations est strictement liée aux critères de recherches et aux métadonnées du début de chaque système (démarrage) qui peuvent être les éléments les plus importants pour la récupération et réutilisation des informations. L'une des autres questions importantes abordées lors de la séance présentée par Alain Dubois est la gestion des fichiers électroniques qui ont été générés suivant un plan de préservation à long terme des

Archives de l'État du Valais, en Suisse. À travers une série d'exemples du système électronique conçu, l'équipe suisse nous a montré l'importance de structurer un fichier électronique qui a toutes les caractéristiques requises pour répondre aux besoins d'une juste classification de tous les documents disponibles, et où la localisation finale d'un document a une relation logique avec les autres dossiers électroniques arrangés pour améliorer l'expérience de l'utilisateur en ce qui concerne les informations contenues dans le registre, c'est-à-dire de faciliter la collecte et l'accès subséquent des informations par l'administrateur.

Malcolm Todd, des Archives nationales du Royaume-Uni, a expliqué le parcours vers une reconnaissance bien méritée de la valeur économique des archives par les états membres suite à leur entrée dans l'Union européenne, et l'utilisation des informations générées par le secteur public. Je pense qu'il s'agit d'une reconnaissance très justifiée des efforts réalisés en raison de la valeur intangible des informations traitées. Une autre question que j'ai trouvée fortement liée à la précédente – et qui a été une grande contribution à la séance – a été soulevée par les Archives nationales d'Estonie, du Royaume-Uni et du Danemark, sur l'amélioration de l'interopérabilité entre les systèmes, et les nouveaux outils pour la réutilisation des informations disponibles de nos jours permettant la gestion des documents, grâce à un package commun de l'information, donnant accès à tout élément spécifique de données et, par conséquent, facilitant la manière dont les fichiers apparaissent dans un programme donné de gestion électronique des documents.

La séance s'est terminée sur le sujet très pointu d'E-ARK, un projet intelligent et ambitieux conçu pour la préservation d'un accès longue durée aux informations numériques, dont le premier objectif est de réduire autant que possible les coûts de transfert et d'export d'informations grâce à une interface interactive et efficace, et surtout maintenir les données enregistrées indépendamment du fait que les données soient structurées en utilisant la technologie OLAP (traitement analytique en ligne), qui en retour permet de collecter et indexer des formats plus dynamiques, et finalement permet la recherche de données utilisant un processus analytique adapté.



Set Durán Carrión
setduran@hotmail.com

Conférence annuelle : la vision d'un nouveau professionnel



Atelier sur la sécurité, le vol et le trafic d'archives.

L'impact qu'a eu la 3^e conférence annuelle de l'ICA à Reykjavík sur ma carrière et sur moi-même en tant qu'archiviste nouveau professionnel ne peut pas être décrit si facilement. Je vais toutefois essayer d'expliquer l'influence de cette expérience bouleversante et inoubliable, qu'il m'a été possible de vivre grâce à la bourse du programme Nouveaux professionnels. J'ai trouvé les discours des conférenciers d'honneur, Guðni Th. Jóhannesson et Gísli Guðjónsson, très instructifs et initiateurs de réflexions, révolutionnaires en effet, transformant mes points de vue et opinions sur la profession archivistique grâce aux différents sujets abordés, et renouvelant ma confiance en tant qu'archiviste nouveau professionnel. Les archivistes éminents venus du monde entier assistant à la conférence, toujours en activité ou retraités, ont été une grande source d'encouragement. Ils ont bien voulu faire office de mentors et me soutenir à chaque fois que je les abordais et leurs cartes professionnelles sont maintenant les atouts

les plus précieux que j'ai en tant qu'archiviste nouveau professionnel. L'étendue des connaissances et des informations que j'ai gagnées lors de cette conférence ne peuvent être quantifiées. Je suis maintenant mieux placé, plus motivé et mieux informé pour exercer en tant qu'archiviste que je ne l'étais avant d'y assister, et cette expérience m'a aidé à renforcer ma détermination pour travailler comme archiviste pour le reste de ma vie et promouvoir la profession archivistique et soutenir les valeurs fondamentales de l'ICA. Toutes mes attentes relatives à cette conférence ont été surpassées en termes de qualité des présentations, de participation et d'interaction avec les autres participants, d'organisation, d'harmonie et de camaraderie parmi tous les participants. L'atmosphère était amicale et positivement chargée en partage efficace de connaissances et de fraternité professionnelle. Mes deux semaines de formation aux Archives nationales d'Islande, sous la supervision de l'Archiviste national Eiríkur Guðmundsson et d'Hrefna Robertdóttir ont transformé ma

carrière, et me permettent maintenant de me positionner en tant qu'archiviste complètement formé avec des connaissances pratiques et un aperçu des rouages et opérations internes d'une institution archivistique de niveau global ; ces deux semaines m'ont permis également d'acquiescer les meilleurs principes et méthodes de la profession archivistique en tant qu'archiviste qui doit pouvoir se débrouiller partout dans le monde.

Mon souvenir le plus remarquable a été quand M. David Leitch, secrétaire-général, et M. David Fricker, président de l'ICA, sont venus me dire leur appréciation quant à mon travail pour la Stratégie pour l'Afrique 2015-2020 – j'avais donné une interview sur la principale chaîne de télévision au Nigéria. J'étais à la fois surpris, enchanté et motivé en tant qu'archiviste nouveau professionnel.

L'un des domaines abordés dont j'ai pu tirer grand profit, directement lié à mon travail, est celui de la sécurité des archives. En tant que nouveau professionnel en charge de la gestion des documents dans mon organisation je n'avais jamais réellement fait attention à cette question. Cet atelier dirigé par M. Ole Magnus Mølbak Andersen, où les questions liées à la sécurité, au vol et au trafic d'archives ont été amplement discutées, m'a ouvert les yeux. Après mon retour, j'ai réalisé un audit complet des archives en ma possession et découvert que certains items étaient manquants, ce qui m'a amené à adopter quelques-unes des solutions et suggestions offertes lors de l'atelier pour sécuriser et sauvegarder les archives dont j'ai la charge. Je suis désormais très prudent, vigilant et je fais extrêmement attention à toutes les personnes qui utilisent les archives

dans notre salle de lecture. La conférence m'a également appris l'importance d'appliquer les meilleurs principes dans l'exercice de mes fonctions, et ce à tout moment. Merci à l'ICA, aux Archives nationales d'Islande et à tous ceux qui ont rendu possible cette expérience bouleversante et la transformation de ma carrière. L'ICA est en effet le meilleur réseau qui soit, digne de foi et fiable, au sein duquel tout un chacun peut développer au mieux sa carrière en tant qu'archiviste ou gestionnaire de documents.



Elvis Efe Otodo

elvisotobo1975@gmail.com

Archivistes et gestionnaires de documents, ambassadeurs du changement



La troisième conférence annuelle du Conseil international des archives qui s'est tenue en septembre 2015 a eu lieu dans la charmante Reykjavík, capitale de la rafraîchissante Islande. Le Dr Guðni Th. Jóhannesson a eu l'honneur de faire le discours d'ouverture, mettant l'accent sur la valeur inestimable de la profession archivistique au service du peuple et de la démocratie. Après deux jours fructueux de discussions sur les archives comme moyens de garantir la fiabilité des informations, la conférence a connu son apogée avec le discours de clôture donné par John Hocking, qui a parlé de l'importance des archivistes

et des gestionnaires de documents en tant qu'ambassadeurs du changement. John Hocking, secrétaire-général adjoint des Nations unies et greffier du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (NUMTPI), est né à la fin des années 1950 en Australie. Il a également été conseiller juridique principal des chambres d'appel du TPIY et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Il a plus de 25 ans d'expérience comme avocat international, conseiller juridique et politique pour l'Organisation de coopération et de développement économiques, les

radiodiffuseurs et télédiffuseurs multiculturels nationaux du gouvernement australien, le British Film Institute à Londres, l'Australian Film Commission et d'autres institutions. Durant sa carrière, M. Hocking a publié de nombreux articles sur les lois internationales, humanitaires et criminelles.

Je suis particulièrement heureux, en tant que nouveau professionnel soutenu par l'ICA, de partager avec vous quelques-uns des principaux éléments de ce discours remarquable. Le discours était donné en l'honneur de Tony Newton, qui a eu un rôle déterminant dans l'évolution de la gestion des archives et des documents, les faisant passer des coulisses aux tables de discussions de la salle du conseil. M. Hocking a commencé son discours en rappelant les défis auxquels sont confrontés les professionnels des archives et de la gestion de documents dans l'accomplissement de leurs devoirs, extrêmement importants au service de leur organisation et de l'humanité. Bien que ces professionnels soient souvent situés hors de portée sur leur lieu de travail, dans un bureau un peu caché ou au sous-sol, il apparaît qu'en mettant assez de volonté et d'efforts pour exprimer vos besoins professionnels, comme nous avons pu le voir avec l'expérience des archives du Mécanisme, il est tout à fait possible de subir « une transformation monumentale en passant de mal nécessaire à mission primordiale » afin que les archives deviennent « des atouts fondamentaux pour le succès de l'organisation ». Une telle transformation a pu avoir lieu à l'UNMICT grâce au regretté Tony Newton. Le travail remarquable de Tony ne faisait que mettre l'accent sur l'importance d'une

personne pour changer les choses. Cela nous rappelle l'importance que revêt chaque archiviste ou gestionnaire de documents dans l'accomplissement de ses propres missions et à quel point il est crucial de pouvoir communiquer clairement les nombreux aspects positifs de notre profession, et notamment le fait que « les archives ne se rapportent pas seulement au passé, elles représentent aussi le présent et le futur ». ●●●

●●● La réussite de Tony Newton nous rappelle également à quel point il est important, en plus d'être passionnés, d'être extrêmement compétents dans ce que nous faisons afin d'être capables d'évaluer clairement les risques en amont et de trouver le moyen de les modérer, alors que les difficultés pourraient surgir plus tard une fois le travail commencé. Nous devons développer des stratégies, des politiques de conservation et de migration, et des systèmes de conservation de documents robustes, et surtout établir des régimes de gouvernance, fournissant l'accès le plus large possible au public tout en garantissant une sécurité des plus rigoureuses, parce que les fruits d'une bonne prestation sont une prise de conscience accrue de ce que sont nos organisations et nos professions. Cela nous donnera en plus la possibilité de mener des changements positifs dans notre structure organisationnelle interne, nous donnant ainsi la place que nous méritons à la table des discussions.

Avant ses remarques de conclusion, le secrétaire adjoint a exprimé sa fierté quant à l'approbation de la Déclaration universelle des Archives par l'UNMICT, le premier organisme

des Nations unies à «adhérer au niveau de la direction». La Section des archives et des dossiers du mécanisme (MARS) est la plus grande section des archives enregistrée au sein des Nations unies, apportant les preuves pour soutenir la poursuite de la justice et prévenir de futures atrocités contre l'humanité. Pour atteindre ces objectifs cruciaux de manière plus efficace, le Mécanisme développe une interface publique facile d'utilisation, interrogeable dans le texte, de sa base de données d'archives judiciaires. M. Hocking a invité tous les membres de l'ICA à Arusha en 2017 pour y voir le nouveau bâtiment et discuter du futur des archives.

En conclusion, les dernières remarques de la conférence 2015 de l'ICA ont souligné l'importance de la profession archivistique et de ses professionnels, le besoin que nous avons d'être soutenus au sein de nos organisations pour nous aider à accomplir nos devoirs, ainsi que notre soutien «essentiel» envers l'organisation elle-même et l'immense valeur de notre travail à préserver le passé, servir le présent et modeler le futur de l'humanité. Chacun d'entre nous a la responsabilité d'exprimer les besoins de notre «mission cruciale», puisque nous sommes les ambassadeurs du changement, et que ce changement commence avec nous.

Comme l'a dit M. Hocking à la fin de son discours, «Allez dans le monde entier et faites la différence... parfois une seule personne suffit, un(e) seul(e) archiviste, pour passer des coulisses à la scène».



Dzhevid Mahmud
mahmudd@ceu.edu



John Hocking.

«Le discours était donné en l'honneur de Tony Newton, qui a eu un rôle déterminant dans l'évolution de la gestion des archives et des documents.»

Le programme nouveaux professionnels

Depuis son lancement par la commission du programme (PCOM) au printemps 2014, le programme spécifique pour les nouveaux professionnels tend à leur permettre de s'engager auprès de l'ICA, de mettre en œuvre des échanges pour acquérir une expérience internationale et de former des amitiés et réseaux autour du monde. Il vise aussi à s'assurer que la composition de l'ICA et son programme professionnel restent dynamiques et pertinents. Il s'adresse aux étudiants en archivistique d'un établissement membre de l'ICA, aux stagiaires d'une organisation membre de l'ICA, aux personnes travaillant dans le domaine des archives et du records management depuis moins de cinq ans, indépendamment de leur âge. Pour connaître les nouveaux professionnels et leurs besoins, un [formulaire en ligne](#) a été créé en anglais, français et espagnol. Une centaine de formulaires ont déjà été remplis depuis 35 pays. Ils montrent que les nouveaux professionnels ont de nombreuses questions et attentes et sont prêts à s'impliquer, participer à des projets ou effectuer des traductions, 20 langues différentes étant représentées. Ces formulaires doivent maintenant être analysés pour proposer des réponses et actions concrètes.

La principale réalisation du programme jusqu'à présent est la participation de nouveaux professionnels aux congrès et conférences. Trois d'entre eux avaient reçu une bourse de PCOM pour participer en 2014 à la conférence annuelle à Gérone. Grâce au soutien de la section des Archives du monde des entreprises, deux nouveaux professionnels ont également assisté à la conférence «Mettre en place le meilleur service d'archives d'entreprise», à Milan en juin (Marta Miklaszewicz de Pologne, et Pavel Kyung, de Russie).

Pour la conférence annuelle 2015 à Reykjavík, 139 candidatures ont été reçues, originaires de 41 pays. Six boursiers ont été sélectionnés, la participation de l'un d'entre eux étant financée par la section des Archives des traditions de foi : Set Durán Carrión du Costa Rica, Marta Lomza et Kate Watson du Royaume-Uni, Dzhevid Sali Mahmud de Hongrie, Elvis Efe Ootobo du Nigeria, Valentina Rojas du Chili. Ils ont contribué aux ateliers, assisté aux différentes sessions et participé à la communication sur les réseaux sociaux. Ils ont aussi animé leur propre séance : ils y ont exposé leur vision des objectifs et moyens d'un réseau de nouveaux professionnels et ont proposé de développer une plateforme de partage d'expériences et de connaissances pour s'informer, s'engager, se soutenir mutuellement.

Un déjeuner spécial a permis à tous les nouveaux professionnels présents à Reykjavík de faire connaissance, rencontrer l'équipe du secrétariat, échanger avec John Hocking, secrétaire général adjoint de l'ONU et greffier du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux. Cela a également été l'occasion pour David Fricker, président de l'ICA, de leur exprimer les espoirs que l'organisation place en eux comme représentants de la nouvelle



génération et facteurs de changements à venir. L'engagement et l'enthousiasme sans faille des boursiers pendant les semaines précédant la conférence et les quelques jours de travail intense en Islande se sont exprimés avec force et sympathie lors de la séance de clôture, où ils ont résumé leur expérience et remercié les membres de l'ICA pour leur avoir donné la chance de participer à cet événement professionnel exceptionnel.

Au-delà de cette participation ponctuelle, l'implication des anciens boursiers se poursuit : Brenda Mamwura, boursière 2014 du Zimbabwe, participe désormais à la Stratégie pour l'Afrique ; Ryder Kouba, boursier 2014 d'Égypte, participe aux travaux du programme PERSIST ; et les boursiers 2015 poursuivent leur travail pour concrétiser leur projet de réseau en ligne.

D'autres projets pouvant impliquer de nouveaux professionnels sont en cours d'élaboration et devraient être lancés en 2016.

La procédure de sélection de boursiers pour participer au congrès 2016 à Séoul est finalisée et l'[appel à candidatures](#) est lancé.

Pour rester informés ou entrer en contact avec les nouveaux professionnels ou la coordinatrice du programme, le moyen le plus efficace est de rejoindre les 355 personnes qui aiment déjà la [page Facebook](#).



Cécile Fabris

Coordinatrice du programme nouveaux professionnels
cecilefabris@yahoo.fr

Premières impressions sur l'ICA

Deux nouvelles membres de l'équipe du secrétariat, Christine Trembleau, responsable marketing et communication, et Monique Nielsen, responsable du programme, donnent leurs premières impressions sur le quotidien de l'ICA.

« Le dire au monde extérieur »

Mi-septembre, en rejoignant l'équipe du secrétariat de l'ICA, je retiens la définition Wikipédia: « Les archives sont un ensemble de documents conservés pour pouvoir prouver des droits ou témoigner de certaines activités qui peuvent constituer des sources pour l'historien ou pour quiconque veut connaître le passé ».

Après avoir développé de nouvelles offres produits et services dans le secteur de la pharmacie, de la joaillerie, du BTP (bâtiment travaux publics) et des normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standard), accompagné la mutation digitale de PME (petites et moyennes entreprises), défini la stratégie marketing et communication en BtoB (Business to Business) et BtoC (Business to Consumer), je fais la connaissance du « Monde des archives ».

Plongée au cœur de la conférence de Reykjavík, après un accueil très chaleureux, je découvre un univers extraordinaire de passionnés. Un milieu où l'exigence et la recherche de l'excellence professionnelle côtoient la curiosité et l'émotion, et où la sensibilité intellectuelle est très développée.

Un « club » avec ses codes, son jargon (PCOM? SUV? FAN? AtoM?) et ses habitudes. Une grande famille où tout le monde se connaît et où brassages culturels et linguistiques constituent une richesse plus qu'une barrière. Être membre ICA, ce n'est pas seulement recevoir une e-newsletter mensuelle, un journal biannuel et une publication professionnelle. Ce n'est pas seulement avoir un espace réservé pour les membres sur le site Web avec mise à disposition d'outils pratiques (logiciel, boîte à outils, conseils), et la possibilité de participer tous

les ans à une conférence internationale. Être membre ICA, c'est surtout participer à des groupes de réflexion géographiques (13 branches régionales) et à des groupes de travail en fonction de ses centres d'intérêt (12 sections professionnelles). C'est également pouvoir échanger avec des experts sur des thèmes pointus (8 groupes d'experts) et se faire entendre en portant sa voix lors de chaque assemblée générale.

Aujourd'hui, le développement du réseau est un enjeu majeur et passe par une amélioration du site Web, la création de produits et de services adaptés, et une stratégie de communication tournée vers l'extérieur. Mais le cœur de l'ICA, qui lui confère sa spécificité unique et sa force incroyable, réside dans son réseau international d'archivistes professionnels. Une communauté active qui cherche à anticiper les évolutions de sa profession, qui parraine les nouveaux professionnels et accompagne les archivistes de tous pays en les conseillant, voire même en subventionnant leurs projets.

Aujourd'hui, après avoir partagé quelques semaines au sein de l'ICA, j'ai très envie de compléter la définition du dictionnaire qui me semble désormais incomplète: si les archivistes utilisent le passé, c'est pour mieux le mettre en valeur et permettre à l'Homme de se projeter dans le futur en lui donnant les éléments pour prendre des décisions éclairées dès aujourd'hui.

Relevons ensemble le challenge de le dire maintenant au monde extérieur!

Christine Trembleau

Responsable marketing et communication
trembleau@ica.org



Christine Trembleau.

« Si les archivistes utilisent le passé, c'est pour mieux le mettre en valeur et permettre à l'Homme de se projeter dans le futur. »

« Both sides, now » *

* Avec mes excuses et mes remerciements à Joni Mitchell.



Monique Nielsen.

« Avec l'ICA, j'ai rencontré une grande variété de professionnels des archives et vu leur passion et leur enthousiasme. »

Il est parfois difficile de voir où est notre propre place jusqu'à ce que nous acquérions une vision ou une perspective différente; une fois que nous possédons cette nouvelle perspective, il devient impossible de l'ignorer. Depuis que j'ai commencé à travailler avec l'ICA à Paris il y a environ deux mois, j'ai réalisé que j'avais eu assez de chance pour voir les choses de manière différente.

J'ai notamment remarqué qu'il existait une vision australienne des archives; mais quelle est cette vision exactement, et comment est-elle arrivée?

En travaillant avec l'ICA, j'ai rencontré une grande variété de professionnels des archives, vu leur passion et leur enthousiasme, et vu à quel point le travail de l'ICA apportait aux documents et aux archives ainsi qu'à leur rôle essentiel en matière de bonne gouvernance et de culture.

J'ai noté, en ce qui concerne les pratiques dans d'autres parties du monde, que l'incorporation et l'acceptation du *continuum model of records and archives management* sont largement répandues chez les archivistes australiens. Ce modèle, qui présente la gestion des documents et des archives comme un mécanisme permanent, influence fondamentalement la pratique archivistique en Australie.

J'ai aussi noté que les Australiens n'ont pas de forte connexion avec leurs archives. L'Australie a une longue histoire de colonisation et elle a, en tant qu'île, des frontières définies qui créent un fort sentiment d'appartenance et de nationalité. Malgré tout, la plupart des Australiens n'ont pas développé de relation avec leur patrimoine documentaire. Est-ce que cela vient de la propre histoire de l'Australie? Une société moins hiérarchique? Des vagues de migrants arrivant en Australie?

Ou l'attitude générale « tout ira bien mon pote » ou « pas d'inquiétude »? Est-ce que ces éléments ont contribué à alimenter l'idée que les archives n'ont aucune valeur ou sommes-nous responsables de n'avoir pas été capables d'établir plus largement la valeur des archives?

La valeur des archives (et de ceux qui s'en occupent) est bien comprise, particulièrement en Europe. J'ai remarqué que les gens savent ce qu'est et ce que fait un archiviste – je n'ai pas eu besoin d'expliquer que non, je ne suis ni une activiste ni une bibliothécaire! Cette notion semble être moins bien comprise en Australie.

J'ai aussi noté en Australie une large tendance à chercher partenariats, inspiration et soutien en dehors de la profession archivistique et des réseaux étroits, malgré la distance physique souvent importante entre les collaborateurs. Depuis que je travaille avec l'ICA, je me rends compte qu'il existe une vision partagée des archives parmi les archivistes du monde entier, même si nous suivons différents chemins pour l'atteindre.

Donc, que faire de ma nouvelle vision? Elle m'a aidée à y voir plus clair et à définir une urgence pour notre profession et notre travail à l'avenir:

► Nous devons renforcer les principes fondamentaux des archives et documents en tant que preuves, les principes fondamentaux de la connaissance de la valeur des archives, et du rôle essentiel des archives dans la société. Nous devons maintenir ces principes, tandis que notre société intègre le fait que cette valeur se trouve d'abord dans les archives, et non dans la technologie.

► Nous devons lutter pour changer la manière dont la société voit l'information et particulièrement les archives pour améliorer

sensibilisation et financement en faveur des archives, et attirer le prochain cycle de professionnels. Comment nous assurer que l'enseignement inclut les archives et la gestion des archives? Comment pouvons-nous inclure la Déclaration universelle des Archives, et les questions de preuve, d'accès et de vie privée dans les écoles et l'éducation professionnelle? Comment pouvons-nous présenter les archives de manière plus dynamique et pertinente?

► Nous devons changer la manière dont nous, professionnels, communiquons. Cela signifie repenser la manière de présenter la valeur des archives, la manière de communiquer avec la société qui n'a qu'une courte période d'attention à donner, la manière de communiquer entre nous et la manière d'utiliser la technologie pour nous y aider. Cela veut dire établir des liens entre nos réseaux, y compris avec les autres professions. Comment y arriver tout en conservant notre identité et en englobant nos différences culturelles et régionales?

Une chose dont je suis sûre, c'est que le futur des archives est lié à notre connaissance, notre profession et nos réseaux.

Monique Nielsen

Responsable du Programme
nielsen@ica.org

La Stratégie pour l'Afrique adoptée à Reykjavík

Programme pour l'Afrique de PCOM



Intervention de Richard Wato à la conférence annuelle à Reykjavik.

Comme le rapportait l'édition de septembre 2015 de *Flash*, l'ICA, à travers la commission du programme, a identifié l'Afrique comme une région où les ressources proposées pour aider et soutenir les collègues africains et les méthodes de conservation de documents devraient être stratégiquement déployées pour avoir l'impact le plus important possible. La Stratégie pour l'Afrique, qui décrit les priorités et le raisonnement derrière cette

prise de décisions et ce programme, et le Plan de travail énonçant les projets initiaux et les initiatives avec les organismes de l'ICA responsables, ont été adoptés par PCOM et ratifiés par le comité exécutif en septembre à Reykjavík ([voir les documents sur le site de l'ICA](#)).

La vision de l'ICA pour l'Afrique correspond à l'assurance d'une gestion claire des documents et des archives, d'une confiance et des ressources nécessaires pour s'assurer que les organisations gèrent et préservent les documents comme preuves pour une bonne gouvernance et une bonne transparence, pour que les individus aient accès à des informations fiables pour la protection de leurs droits, et pour que les archives aient le pouvoir de préserver ces documents comme patrimoine documentaire de tous les peuples et toutes les cultures. La stratégie ne cherche pas à tout régler, seulement un petit nombre de questions importantes identifiées par les membres africains.

La consultation des membres africains et de ceux qui travaillent en Afrique ainsi que leur contribution ont indiqué qu'il y avait besoin :

- ▀ d'un travail de sensibilisation afin que les décideurs comprennent mieux l'importance des archives et des documents,
- ▀ d'une formation des actifs,
- ▀ d'un soutien et d'un renforcement de l'enseignement en archivistique.

L'ICA est bien desservi en matière d'expertise professionnelle, grâce aux membres offrant leur savoir-faire, mais le budget disponible

pour les projets et les initiatives en Afrique est limité. Son action dans ce domaine doit donc être générale, stratégique et puissante plutôt que spécifique, non coordonnée ou d'un impact global limité. L'accent sera mis tout d'abord sur la sensibilisation, la formation et l'enseignement puisque cela permet d'exploiter nos forces en tant qu'encadrant ainsi que notre réseau d'experts et devrait permettre d'obtenir le plus grand impact. La sensibilisation, la formation et l'enseignement sont les plus à même de voir se réaliser un changement à long terme.

Plus spécifiquement l'ICA prévoit :

- ▀ de consolider les archives nationales,
- ▀ de construire sur la structure déjà existante des branches de l'ICA pour s'assurer que des branches régionales solides soient en place pour soutenir un développement durable,
- ▀ d'organiser la conférence annuelle 2018 de l'ICA en Afrique,
- ▀ de soutenir les enseignants en archivistique africains dans l'élaboration des programmes,
- ▀ de développer un plan de formation pour renforcer les capacités des enseignants en archivistique africains,
- ▀ de construire des partenariats pour soutenir la formation et l'enseignement relatifs à la conservation et la préservation,
- ▀ de renforcer les anciens et établir de nouveaux partenariats pour renforcer les initiatives existantes et développer de nouveaux projets et produits ainsi que lever des fonds,
- ▀ d'analyser et améliorer constamment la stratégie et le plan de travail.



Conjointement avec la Stratégie elle-même, un plan de travail a été développé pour atteindre les objectifs de l'ICA en Afrique. Le programme est prévu pour être flexible et produire quelques résultats initiaux avant d'être adapté pour réaliser les objectifs stratégiques à mesure que la situation évolue (espérons pour le meilleur).

Il a aussi pour objectif d'être durable : nous espérons voir des résultats positifs en six ans, avec des collègues plus autonomes qui renforceront leur propre et précieuse contribution en faveur de l'ICA dans le domaine international.

Une fois le « feu vert » donné par PCOM et le comité exécutif à Reykjavík, le programme permettra une évaluation des progrès réalisés pour 2018. Le groupe de travail de la Stratégie pour l'Afrique fera son rapport à PCOM, au comité exécutif et aux acteurs africains au moment de la conférence annuelle en Afrique. En 2020 ou début 2021, qui marqueront les six ans de ce nouveau travail intensif en Afrique, PCOM fera son rapport sur le succès de la Stratégie pour l'Afrique au CE et aux membres de l'ICA.

Le programme pour l'Afrique a, par-dessus tout, besoin d'être flexible au fil du temps, autre élément d'adoption d'une approche stratégique du travail de l'ICA sur le continent. Il est apparu à Reykjavík que les membres francophones pensaient que l'accent n'avait pas été assez mis sur le besoin d'une sensibilisation de haut-niveau et sur le fait que les projets de faire valoir et d'appui des collègues pour argumenter en faveur de la conservation des documents en soutien à une bonne gouvernance et une bonne transparence étaient urgents. Cela faisait plaisir de voir un tel engagement et une telle passion de la part des collègues anglophones et francophones, qui venaient ou non d'Afrique. Depuis lors un vice-président francophone, Jamaâ Baida, directeur des Archives du Maroc, a été engagé dans le groupe de travail de la Stratégie pour l'Afrique, pour rejoindre Justus Wamukoya, professeur à l'université de Moi, au Kenya, et diriger cette première phase vitale. Le groupe de travail est actuellement en train d'examiner ses adhésions et de développer ses plans pour 2016.

Les prochaines étapes incluront :

- la révision et le projet de développement du programme, dirigés par la section pour l'Enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes,
- des missions et ateliers en sensibilisation,
- un appel d'offres pour sélectionner un pays africain pour organiser la conférence annuelle

de 2018, suivi d'une planification détaillée,

- des dispositions pour garantir un pays hôte pour la réunion du comité exécutif de l'ICA en Afrique en 2017,

- des projets pour les acteurs africains, partiellement ou entièrement financés par des projets du FIDA ou de PCOM, et qui répondent aux objectifs de PCOM, de la Stratégie pour l'Afrique et du FIDA,

- un soutien aux branches africaines pour renforcer leur gouvernance, attirer des membres et développer une gamme d'activités et d'initiatives pour soutenir leur adhésion grâce à des moyens adaptés aux besoins locaux immédiats.

Le groupe de travail a commencé son activité avec une mission au Cameroun en décembre 2015. L'équipe composée de membres francophones et anglophones a présenté le programme pour l'Afrique lors d'un colloque discutant des défis relatifs aux sciences de l'information présents dans l'Afrique moderne. Pendant qu'elle était là-bas, l'équipe a participé à des réunions avec les membres de CENARBICA mais aussi avec un ministre du gouvernement pour le sensibiliser à la valeur de la gestion des archives et des documents. La première mission servira ainsi de pilote pour tester la stratégie en matière de sensibilisation, développement de programme et renforcement des branches régionales.

PCOM et le groupe de travail continuent d'accueillir les commentaires sur le programme pour l'Afrique et les propositions de projets et d'initiatives. Merci de contacter Margaret Crockett (programme@ica.org) si vous voulez vous y investir.



Margaret Crockett

Secrétaire générale
adjointe de l'ICA
crockett@ica.org

« La vision de l'ICA pour l'Afrique correspond à l'assurance d'une gestion claire des documents et des archives, d'une confiance et des ressources nécessaires pour s'assurer que les organisations gèrent et préservent les documents comme preuves pour une bonne gouvernance et une bonne transparence. »

Groupe d'experts sur le records management



Membres de RMEG lors de l'atelier à Reykjavik.

Le groupe d'experts sur le records management (RMEG) est maintenant établi avec des experts venant des Pays-Bas, de Norvège, de Suisse, du Royaume-Uni, du Chili, de Hongrie, du Canada, de Jamaïque et d'Australie. Le groupe est constitué de membres enthousiastes qui possèdent une expertise dans la vaste discipline qu'est la gestion des documents et de l'information. Les termes de référence ont été validés lors de la formation du RMEG, et les membres ont proposé des sujets que nous pensions intéressants et pertinents pour l'ICA. Une première réunion s'est tenue avec trois membres du groupe le 13 octobre 2014 lors de la conférence annuelle de l'ICA à Gérone. Basé sur cette première réunion, un plan de travail avec quelques sujets et activités

clés a été développé et soumis à PCOM en février de cette année. Nos sujets principaux sont **1)** une étude des changements dans la profession de la gestion des documents et de l'information, **2)** le rôle de la gouvernance de l'information dans la gestion de l'information, et **3)** les technologies mobiles appliquées à la gestion de documents. Le RMEG a convenu qu'il n'était pas possible de traiter tous les sujets relatifs à la gestion de l'information, donc nous avons décidé de nous concentrer juste sur quelques-uns pour le moment. Nous restons ouverts aux propositions de nouvelles questions ou à la révision d'anciennes questions avec de nouvelles perspectives au fil du temps.

En remplissant une partie de leur plan de travail pour 2015, les membres du RMEG ont animé un atelier lors de la conférence de l'ICA le dimanche 27 septembre à Reykjavik, intitulé « Développement d'un énoncé de l'ICA sur les connaissances et compétences pour les gestionnaires de l'information ». L'atelier

s'appuyait sur des expériences venues d'Australie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, du Canada, de Hongrie et des États-Unis, et s'est basé sur le rapport de 2013 de l'ICA « Sources d'informations relatives aux compétences en matière d'archivage et de records management et aux programmes d'habilitation et de certification ». Les différentes approches sur les manières dont les connaissances et compétences des gestionnaires de l'information sont perçues à travers le monde ont été discutées. Curieusement, la plupart des questions auxquelles sont confrontées les différentes régions étaient similaires, mais la mise en œuvre de solutions et le succès rencontré variaient. Indéniablement, le fait que les connaissances et compétences des professionnels gestionnaires d'information influencent les informations archivées conservées et la capacité d'accéder à l'information dans le futur reste une question universelle. Une petite équipe projet a été établie pour développer un « énoncé des connaissances et compétences » de l'ICA pour les gestionnaires de l'information actuels, et un plan du projet est en cours de développement. Le résultat attendu de ce projet est une ressource en ligne pour l'ICA, et plus largement, pour la profession de la gestion de l'information. Les membres de RMEG qui ont pu assister à la conférence de l'ICA à Reykjavik se sont rencontrés dans l'après-midi du dimanche 27 septembre. C'était une excellente opportunité et un puissant stimulant pour un enthousiasme renouvelé. Six membres du groupe ont eu une discussion variée et animée sur la gestion de l'information et ses orientations, et une attention particulière a été accordée aux différentes définitions, ainsi qu'aux défis relatifs au développement d'un consensus sur ces définitions. Le groupe a étudié la mesure

LES MEMBRES DU GROUPE

Nom	Pays
Jo Hanisch, co-présidente	Australie
Milovan Mistic, co-président	Suisse
Frans Smit	Pays-Bas
Kelvin Smith	Royaume-Uni
Alison North	Royaume-Uni
Eliana Gonzalez Gonzalez	Chili
Gabriella Ivacs	Hongrie
Sharon Smith	Canada
Vilde Ronge	Norvège
Dzhevid Mahmud	Hongrie

dans laquelle le RMEG pourrait influencer la profession de la gestion de l'information, et quels résultats pourraient être atteints. Il était inspirant de travailler avec d'autres experts dans ce domaine. Nous nous réjouissons à l'idée de développer quelques documents et produits pour une future diffusion plus large. Au cours de l'année, le groupe d'experts sur le records management a été heureux de fournir quelques commentaires précis relatifs à la gestion de l'information sur l'article du groupe sur les Archives et droits de l'Homme intitulé *Principes de base relatifs au rôle des archivistes*. L'opportunité de transmettre les commentaires d'experts d'une discipline aux experts d'une autre discipline sur le projet d'un document important démontre une grande approche collaborative entre les groupes d'experts. Nous sommes impatients de pouvoir partager des retours mutuels d'informations dans le futur au fur et à mesure que le RMEG produit des résultats pour la communauté de l'ICA.



Jo Hanisch

Présidente du RMEG
jo.hanisch@naa.gov.au

Congrès international de l'ICA à Séoul

Corée du Sud, du 5 au 10 septembre 2016



Dès que la 3^e conférence annuelle organisée à Reykjavík s'est clôturée avec succès, le secrétariat et la commission du programme sont passés à la vitesse supérieure pour travailler avec nos hôtes coréens afin de mettre en place le congrès de 2016 à Séoul en septembre prochain.

Le thème du congrès est «Archives, harmonie et amitié», un concept destiné à être aussi ouvert que possible et a inspiré le réseau de l'ICA – et au-delà – à partager leurs recherches, leur travail et leurs réflexions avec nous lors de cet événement clef du cycle de l'ICA. L'appel à communications a maintenant été lancé et nous attendons de nombreuses propositions relatives aux sujets variés suivants :

1. Conservation des documents à l'ère numérique : il est attendu des propositions qu'elles traitent de la nature, de la fiabilité et de la sécurité des documents numériques ainsi que des compétences et de l'expertise nécessaires pour les gérer en collaboration avec des professionnels extérieurs au monde de la conservation de documents. Seront bienvenus les papiers sur le rôle des documents et des archives comme garanties de la responsabilité, de la transparence et de la bonne gouvernance, ainsi que la manière

d'appliquer et d'utiliser la réglementation et la législation dans le contexte des normes applicables à la conservation des documents. Nous espérons recevoir des propositions sur les défis et les progrès de la préservation à long terme des documents numériques.

2. Coopération : nous attendons ici des papiers sur la gestion harmonieuse des documents à la fois analogiques et numériques, encourageant la collaboration entre les institutions archivistiques et professions associées, reconnaissant et respectant les différentes approches et cultures archivistiques.

3. L'utilisation des documents et des archives dans le travail de la justice, de la sensibilisation et de la réconciliation : ce sujet est relatif au rôle des archives et documents dans la documentation et le soutien de la résolution de conflits et de la restitution pour les violations des droits de l'homme dans le monde.

4. Harmonie et amitié dans le monde des archives : dans le monde numérique d'aujourd'hui, l'information voyage sans difficulté à travers les frontières. Elle doit donc avoir une forme qui peut circuler facilement entre les instances et être accessible à partir d'endroits et systèmes variés. Nous espérons des abstracts qui étudieront la tendance de la mondialisation et l'impact d'une société sans frontière sur la gestion des archives et des documents.

5. Diversité et harmonie entre les sociétés et cultures archivistiques : il est attendu des abstracts sur ce sujet d'examiner la nature de toute différence au niveau du travail, et des défis, relatifs à la gestion des documents et des archives entrepris selon les différentes traditions archivistiques dans un même pays ou entre les pays du monde. Les présentations pourront aussi aborder le rôle des documents et des archives face aux tensions résultant des croisements de différentes identités dans une société.

6. Les archives coréennes et la gestion des documents : le Congrès de Séoul offre l'opportunité unique d'en savoir plus en direct sur l'excellent patrimoine documentaire de la Corée, avec des exemples remarquables tels que les Annales de la Dynastie Joseon, les Protocoles Royaux de la Dynastie Joseon et les Journaux du Secrétariat Royal. De la même façon, avec les technologies de l'information et de la communication modernes du pays, nous espérons des abstracts relatifs au développement et aux opérations de systèmes de gestion de documents et d'archives électroniques venant du gouvernement et d'entreprises privées.

7. Nouveaux professionnels : l'ICA offre aux nouveaux professionnels l'opportunité d'explorer les questions liées aux sujets et thème de la conférence, nous espérons des propositions sur les questions, défis et succès que les nouveaux professionnels identifieront comme importants pour leur développement et leur travail quotidien.

8. Célébration des réalisations du réseau de l'ICA depuis 2012 : le congrès de l'ICA, qui n'a lieu

que tous les quatre ans, donne aux participants et aux organismes de l'ICA une chance de dresser un bilan et de présenter leurs accomplissements achevés au cours du dernier cycle. Les abstracts mettront en valeur ces accomplissements, les initiatives en cours et introduiront les produits développés au sein du réseau de l'ICA depuis le congrès de Brisbane en 2012.

Nous vous remercions de bien vouloir considérer l'envoi d'une proposition pour intervenir : si votre langue de correspondance préférée n'est pas l'anglais, le français ou le coréen, vous pouvez soumettre votre proposition dans l'une des langues de l'Unesco. Si assez de monde est intéressé par l'une de ces langues, l'ICA s'engage à négocier des services d'interprétation.

La date limite finale pour les propositions de papiers sera 15 février 2016.

Le programme Nouveaux professionnels de PCOM offrira de nouveau des bourses aux nouveaux professionnels mais il n'y a malheureusement pas de fonds pour soutenir les intervenants. Si vous pensez assister au congrès en tant que conférencier ou participant mais êtes soucieux des aspects financiers, assurez-vous de bien prévoir votre proposition budgétaire ou demande de financement auprès de votre organisme. Pour suivre les dernières informations relatives au congrès, suivez ce lien : www.ica2016.com/french.



Margaret Crockett
Secrétaire générale adjointe
crockett@ica.org

Réunion PERSIST lors de la conférence annuelle



« Ce qui m'a le plus intéressé dans les discussions était l'idée de "stratégies nationales" pour collecter le contenu numérique ainsi que la collaboration entre les archivistes de différents pays. »

Dans la magnifique ville de Reykjavík, en Islande, des archivistes du monde entier se sont rencontrés les 28 et 29 septembre pour discuter des défis archivistiques et de leurs solutions. Le projet Unesco-PERSIST a été présenté sur deux séances destinées à partager les informations relatives aux projets et solliciter les commentaires sur les avant-projets. La conférence était une excellente occasion de partager les progrès de PERSIST, compte tenu des liens étroits entre l'ICA et PERSIST ainsi que la qualité et la quantité d'archivistes qui pouvaient effectuer des commentaires.

La première séance de PERSIST faisait partie de la présentation de la commission du programme de l'ICA, et était présentée par le vice-président du groupe de travail technologie de PERSIST, Fred Van Kan, ainsi que par Rob Fisher et Sarah C. C. Choy, deux des rédacteurs des «Principes directeurs pour la sélection du contenu numérique destiné à une conservation à long terme». Les conférenciers ont discuté du travail des

deux comités depuis la dernière réunion de l'ICA à Gérone. Le projet a progressé rapidement au cours de l'année écoulée, incluant une réunion de concertation des experts au quartier général de l'Unesco à Paris en avril, au cours de laquelle le groupe de travail technologie a fait une démonstration de l'Olive Executable Archive et le groupe de travail contenu a présenté le développement des principes directeurs. Les présentations ont fourni à ceux qui étaient présents un excellent aperçu de ce qu'est le projet PERSIST, de ses objectifs, et de qui a déjà été accompli. La seconde session était dirigée par Rob Fisher de Bibliothèque et Archives Canada et Sarah C. C. Choy du service des archives du gouvernement de Hong-Kong. Le but de cette session informelle était de partager avec les participants la dernière ébauche des principes directeurs et solliciter des commentaires sur la manière de l'améliorer. Le document avait déjà été discuté lors de la conférence annuelle de l'IFLA au Cap, en Afrique du Sud, le mois précédent. Heureusement, la séance de 90 minutes a eu du succès auprès de plusieurs groupes d'archivistes travaillant dans divers institutions, ce qui a permis d'avoir des conversations intéressantes et éclairantes sur une grande variété de sujets. Ce qui m'a le plus intéressé dans les discussions était l'idée de «stratégies nationales» pour collecter le contenu numérique (en particulier le contenu des sites Web) ainsi que la collaboration entre les archivistes de différents pays. D'autres suggestions ont été faites sur des améliorations spécifiques pouvant être apportées au document pour augmenter son utilité ainsi que la portée du

projet; en particulier la sélection du contenu à préserver, ainsi que les meilleurs critères et arbre décisionnel pour en décider. Globalement, les deux séances ont remporté un franc succès alors que le projet et son importance étaient partagés avec des archivistes du monde entier, qui ont pu faire des commentaires très utiles. PERSIST va continuer de travailler aux côtés d'acteurs variés, y compris des archivistes et des industriels pour aider à assurer le (et l'accès au) logiciel de préservation pour les générations futures.



Ryder Kouba
Université américaine
du Caire
ryder.kouba@aucegypt.edu



Conseils de lecture

Margaret Crockett, *The No-nonsense Guide to Archives and Recordkeeping*
Facet Publishing, 2015, 224 pp.

The No-nonsense Guide to Archives and Recordkeeping de Margaret Crockett est un guide complet et instructif sur la gestion des archives et des documents; il fait 224 pages et est divisé en 5 chapitres.

Chaque chapitre couvre un domaine important de la gestion : « Concepts et contexte »; « Gérer les archives courantes »; « Gestion des documents »; « Gestion des archives et conservation archivistique ». Le lecteur a accès à des mesures pratiques, des tableaux, des graphiques, des listes et des modèles de formulaires pour renforcer les gammes de compétences que chaque professionnel devrait posséder pour gérer les archives et les documents. Si le guide est destiné aux nouveaux professionnels ou à ceux qui ont une formation minimale, il est aussi un rappel utile pour les archivistes et gestionnaires de documents plus aguerris. Par exemple, le chapitre intitulé « Gérer les archives

courantes » est rempli d'informations relatives au classement, à la cotation, à l'inspection, à la classification, à la sécurité et aux dossiers essentiels. Une grande partie du livre est consacrée à la gestion des documents et couvre leur cycle de vie abordant ainsi la planification de programmes, le développement des tableaux de gestion et le sort final des documents. Le livre détaille également la gestion des documents, des études et des audits patrimoniaux. Une autre grande partie couvre la gestion des archives avec normes et stratégies, tri, classement et description, instruments de recherche et propose également d'autres informations pertinentes relatives au traitement archivistique. Il y a des sections sur la prévention des catastrophes, ainsi que sur les plans, conservation et préservation d'urgence. Si chacune de ces sections est un sujet couvert plus en profondeur par d'autres volumes, rien n'est laissé au hasard, des concepts basiques à la prise en main d'outils dont a besoin chaque archiviste et gestionnaire de documents.

Le travail de Margaret Crockett est basé sur 30 ans d'expérience de consultation professionnelle et de développement d'ateliers de formation aux archives de tous types. Ce travail est essentiel dans le monde de la gestion des archives et de la gestion de documents et sera utilisé par beaucoup dans le domaine des archives, documents, bibliothèques, gestion de l'information et gestion des actifs numériques. Ce livre devrait être sur toutes les étagères.



Émilie Gagnet Leumas

lleumas@archdiocese-no.org

THE
**NO-NONSENSE
GUIDE** TO
**ARCHIVES AND
RECORDKEEPING**

MARGARET CROCKETT

**Carol Couture et Marcel Lajeunesse,
L'archivistique à l'ère du numérique**

Presses de l'Université de Québec, 2014, 298 pp.

Je suis sûr que beaucoup de membres de l'ICA constatent, comme moi, qu'une grande partie de leur énergie est prise par les devoirs professionnels et administratifs. Le poste de secrétaire général est enrichissant à de nombreux égards, mais ne pas avoir assez de temps pour être à jour dans le vaste domaine qu'est la littérature professionnelle est un de ses rares inconvénients. Je dois donc sélectionner mes lectures d'agrément en archivistique très attentivement. Je suis ravi d'avoir opté, parmi mes choix de 2015, pour le dernier ouvrage publié par le tandem très productif formé par Carol Couture et Marcel Lajeunesse. Il fournit une mine de renseignements et de nombreuses idées pour stimuler une réflexion plus approfondie sur les manières dont la profession archivistique doit changer, si elle veut prospérer en ce début de XXI^e siècle. Il ne laisse également planer aucun doute dans l'esprit des lecteurs sur le fait que l'archivistique est une discipline de pointe particulière, qui ne doit pas être absorbée par une « science de l'information » vague et nébuleuse.

Le livre, qui propose une mise à jour des recherches menées dans les années 1990 par les auteurs, est divisé en trois parties : législation et politiques sur les archives ; principes et fonctions de la discipline ; formation et recherche en archivistique. Une initiative louable est faite pour établir les développements majeurs de chacun de ces domaines clefs, dans le contexte plus vaste d'un environnement rapidement et radicalement évolutif, largement entraîné par les technologies de l'information et de la communication, et auxquels les archivistes sont confrontés aujourd'hui. J'aurais salué l'ajout d'un court chapitre introductif, dans lequel les auteurs auraient pu résumer leurs

points de vue sur les défis et les opportunités de l'ère numérique. Cela aurait pu planter le décor de leur description et analyse détaillées de chacun des trois domaines.

Les recherches des auteurs en ce qui concerne la législation sur les archives ont toujours été rigoureuses, et ce livre n'y fait pas exception. Ma seule réserve réside dans l'omission importante du monde hispanophone dans l'échantillon des vingt-six pays sélectionnés pour cette étude. Les auteurs ont raison de souligner qu'il n'est pas judicieux de proposer une référence ou un modèle de loi sur les archives qui peut être appliqué partout. Les variables culturelles, linguistiques, politiques et institutionnelles sont tout simplement trop nombreuses pour que cet exercice soit productif. Toutefois, les auteurs affirment dans cette section du livre, presque toujours avec succès, que la législation moderne sur les archives devrait satisfaire toute une série d'exigences spécifiques. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que l'ICA a manqué ces dernières années les contributions d'autorité de l'ancien comité des questions juridiques. Je me suis demandé si un groupe d'experts sur la législation archivistique, nouvellement créé, pourrait développer une liste de contrôle des exigences essentielles de chaque nouvelle loi sur les archives, qui devrait évidemment être rédigée conformément aux traditions légales et culturelles de chaque pays concerné. En tous les cas, même si cela n'était certainement pas leur intention, les auteurs nous ont rendu service en soulignant ce qui est aujourd'hui l'une des faiblesses de l'ICA, une faiblesse à laquelle nous devons remédier très prochainement. L'ICA ne peut pas rester muet sur les questions de législation sur les archives.

Dans la seconde section, relative aux principes et fonctions des archives, les auteurs revisitent un terrain bien connu. Ils résument néanmoins fort bien le débat actuel sur l'application

des principes archivistiques et la nature des fonctions archivistiques à l'heure du numérique, et ajoutent leurs propres perspectives originales. Dans la dernière section, relative à l'enseignement et la recherche archivistiques, les auteurs visent inévitablement une cible mouvante, particulièrement en relation avec la gestion des documents « nés numériques ». La préservation numérique est un domaine qui voit naître une quantité prodigieuse d'initiatives, et il est hautement improbable qu'un seul programme ait toutes les réponses.

En tout, c'est un ouvrage très informatif débordant d'éléments et de références sur les sources imprimées et en ligne disponibles à la lecture pour approfondir les recherches. Le texte est écrit dans un français très clair et accessible, qui facilite la compréhension des nombreux points pertinents abordés, et qui s'applique souvent à l'ensemble des différentes traditions archivistiques. Bien que je ne sois pas dans la meilleure position pour en juger, j'espère que ce travail deviendra une référence indispensable de l'enseignement de l'archivistique dans le monde francophone car il fournit en effet, comme les auteurs l'indiquent, la plupart des « éléments fondamentaux de la discipline ». Et je peux affirmer avec davantage de confiance que n'importe quel archiviste hors du monde francophone, et qui a acquis suffisamment de connaissances en français, verra ses efforts plus que récompensés à la lecture intégrale de cet ouvrage. C'est un exercice très sain que de lire la littérature archivistique en dehors des limites de sa langue maternelle – aucune tradition n'a le monopole de la sagesse archivistique.



David Leitch
Secrétaire général
de l'ICA
leitch@ica.org

